



## **Déclaration liminaire CHSCT du 22/03/2022**

A l'occasion du CHSCT de ce jour, la CGT Finances Publiques tient à rappeler ses revendications fondamentales à savoir la fin des suppressions d'emplois et l'augmentation générale des salaires.

En effet, et comme l'illustreront nos travaux d'aujourd'hui, la question des effectifs demeure la principale problématique dans nos services. Toutes les mesures et initiatives aussi pertinentes soient-elles ne pourront se substituer au besoin d'agents supplémentaires existant sur l'ensemble de notre réseau.

Au delà de la question des effectifs, la rémunération devient un élément de plus en plus préoccupant. Comme l'ensemble des français, les fonctionnaires des Finances Publiques subissent depuis des années la hausse de l'inflation et donc une baisse considérable de leur pouvoir d'achat.

Des années de gel du point d'indice ont témoigné du mépris de nos gouvernants à l'égard de la fonction publique. Les annonces récentes au caractère basement électoralistes sont une marque de mépris supplémentaire. Comment interpréter autrement une annonce d'augmentation du point d'indice non chiffrée enjambant l'échéance électorale ?

Nous ne sommes pas dupes, les années d'austérité salariale et de guerre à l'emploi public menées par les différents gouvernements libéraux nous ont enseigné la défiance .

Pour répondre à nos attentes légitimes et compenser la réalité de notre baisse de pouvoir d'achat, le gouvernement aurait dû annoncer une augmentation de 21% du point d'indice.

A propos du fonctionnement futur de nos instances, nous sommes dans la dernière année d'existence du CHSCT tel que nous le connaissons. En 2023, le CSAL sera l'unique instance représentative du personnel regroupant à la fois les attributions du CTL et du CHSCT.

A ce titre, une interrogation demeure : le futur CSAL sera-t-il doté d'un budget propre pour mener à bien les actions jusqu'à aujourd'hui dévolues au CHSCT ?

Quoi qu'il en soit, il est évident que ces fusions d'IRP constituent un amoindrissement des moyens pour l'action syndicale au service des agents et du collectif. La CGT Finances Publiques 02 dénonce cette stratégie visant à réduire le dialogue social à une simple discussion de salon.

Depuis deux ans, les élus du CHSCT ont engagé un véritable travail de fond sur les conditions de travail dans les services en mettant l'accent sur la réalité matérielle et la prévention des risques psycho-sociaux, comme l'illustrent les rapports de visite de service présentés aujourd'hui. Le CHSCT a démontré toute son utilité pour les agents. Nos travaux sont indispensables pour garantir des conditions de travail acceptables pour les agents.

La CGT affirme sa volonté de maintenir une action collective avec et pour les agents.

Enfin, au moment de l'annonce du NRP et de ses funestes conséquences, l'administration vantait la visibilité induite par ce plan triennal. Nous devions à minima être assurés de notre positionnement dans nos services au moins à moyen terme. Force est de constater qu'il n'en est rien. Le grand chamboulement continue, les agents sont toujours déplacés au gré du bon vouloir des chefs de division ou de service, avec des méthodes qui laissent franchement à désirer revenant à laisser dans l'incertitude pendant des mois un nombre toujours plus important de collègues.

En terme de prévention des risques, ce type de management ou d'absence de management est l'antithèse de toutes les prescriptions évoquées en CHSCT. La CGT Finances Publiques dénonce le double langage de l'administration. S'il n'est pas de notre ressort d'organiser les services, il est de votre responsabilité, Monsieur le directeur, de vous assurer d'un traitement digne et respectueux de l'ensemble des agents de votre département.

Au cas particulier, les agents de Soissons, lors de nos visites, nous ont informé de leur état d'esprit local, ils se sentent isolés et sans information à propos de la conduite des travaux prévus dans la cité administrative. S'ajoute à cela les tensions liées à la mise en place du NRP dans le SGC, la trésorerie hospitalière et les agents à distance du SIE. Cette situation illustre à merveille la situation de notre réseau.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique la fin du dogme des suppressions d'emplois, des recrutements à hauteur des besoins et une hausse du point d'indice incluant le rattrapage nécessaire pour compenser les nombreuses années d'austérité salariale.

Laon le 21 mars 2022,